



Ecole maternelle Maintenon

17, rue Taillade - 92700 COLOMBES - Tél : 01 47 86 02 59 –
Courriel : 0921694s@ac-versailles.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 18 octobre 2016

Ecole & ALM

Mme Chauvat (directrice) - Mme Arnaudin (enseignante PS 3) - Mme Bhely Quenum (enseignante GS 8)
M Chhav (enseignant classes 2-6-7) - Mme Khier (enseignante PS/MS 6) - Mme Lorain (enseignante GS 10)
Mme Lemoine (enseignante PS/GS 2) - Mme Sagna (enseignante PS 1) - Mme Sauvage (enseignante MS 7)
M. Seyer (enseignant MS 5) - Mme Tavernier (enseignante PS/MS 4)
Mme Blaisot (responsable Accueil ALM)

Représentants des parents d'élèves (UPIC)

Mme Belis Pinaud - Mme Coussemacq - Mme Gauger – M. Gauger - Mme Gauthier- M. Mateus – M.
Meyre - Mme Segall – Mme Soulier – Mme Tisserant

Municipalité

Mme Vignon (conseillère municipale)

DDEN

Mme Haker (absente, excusée)

1/ Règlement intérieur

Après lecture des quelques modifications apportées au règlement précédent -notamment concernant la sécurité- le nouveau règlement intérieur est adopté à l'unanimité. Il sera distribué à tous les parents pour lecture et signature.

2/ Effectifs et structure de l'école

Peu de changement dans les effectifs par rapport à l'année dernière, à savoir 258 élèves répartis dans 10 classes :

- 2 PS – 52 élèves
- 1 PS/MS – 25 élèves
- 1 PS/GS – 25 élèves
- 3 MS – 79 élèves
- 3 GS - 77 élèves

Pour 12 enseignants (dont 1 décharge direction et 1 complément de temps partiels) et une AESH (accompagnant élèves en situation de handicap).

3/ Aide aux enfants en difficulté

APC : 30 enfants de MS et GS une ou deux fois par semaine entre 8h20 et 8h50 bénéficient de cette aide. Les enfants de PS seront concernés après les vacances de Noël ; pour l'instant, une aide ponctuelle sur le temps de restauration est assurée par les enseignants.

Nous constatons, à regret, des absences et des retards alors que les familles s'engagent. Nous devons en tenir compte pour la prochaine période.

Rased : une psychologue scolaire, Laura Guillou, a été nommée sur l'école. Elle partage son temps sur plusieurs écoles de Colombes et devrait être présente le mardi matin. Elle vient faire des observations en classe à la demande des enseignants, rencontrer les familles, conseiller, orienter...

Le médecin de l'Éducation Nationale peut être également sollicité sur demande des enseignants en accord avec les familles pour une aide, un conseil.

PPRE : Enfin, lorsqu'un problème subsiste, notamment de comportement, une équipe éducative est constituée en présence de l'enfant, la famille, l'enseignant, la psychologue scolaire, voire le médecin... afin d'élaborer un PPRE : *"Le Programme Personnalisé de Réussite Éducative" (PPRE) consiste en un plan d'actions coordonnées, conçues pour répondre aux difficultés d'un élève, formalisé dans un document qui en précise les objectifs, les modalités, les échéances et les modes d'évaluation. Il est élaboré par l'équipe pédagogique et discuté avec les parents. Il est également présenté à l'élève qui doit en comprendre la finalité pour s'engager avec confiance dans le travail qui lui est demandé."*

4/ Projet d'école

Un nouveau projet d'école est en cours d'élaboration. Les 3 axes prioritaires -en lien avec les nouveaux programmes de la maternelle- choisis par l'équipe enseignante devront être validés par Madame Jeanjean, Inspectrice de la Circonscription. L'un des axes choisis s'intitule « parcours littéraire »

5/ Hygiène et santé

Une campagne de prévention bucco-dentaire est prévue pour les GS

Il est rappelé qu'un enfant qui n'est pas propre ne peut être admis à l'école.

Il a été demandé que tous les enfants aient un change complet qui reste à l'école et que les enfants de PS qui déjeunent à la cantine aient un bavoir qui sera lavé chaque semaine par le personnel de l'école.

Les poux sont un fléau récurrent ; nous demandons aux parents de surveiller les cheveux de leur enfant et de les traiter au plus vite, si nécessaire.

Le médecin de la PMI procède, à l'école, au dépistage des 3 et 4 ans. En cas de besoin, il propose une visite médicale ou une consultation de spécialiste.

Le médecin de l'Éducation Nationale vient à l'école sur demande, notamment pour signer les PAI (une vingtaine cette année). Il peut également s'entretenir avec les familles qui le souhaitent ou sur demande de l'enseignant.

6/ Sécurité

Un exercice d'évacuation d'alerte incendie a eu lieu fin septembre et s'est parfaitement déroulé. Il y en aura 3 en tout dans le courant de l'année scolaire.

Un exercice alerte intrusion a eu lieu hier matin avec pour objectif : se cacher. Tous les enfants et tous les adultes y ont participé. L'équipe des animateurs étaient présents dans les classes. Quelques ajustements sont à effectuer, notamment le lancement d'alerte. Les enfants ont été très coopératifs et ont bien participé, compte tenu de leur jeune âge. Plusieurs consignes leur ont été données selon leur âge : se cacher (jouer à cache-cache), rester silencieux, s'allonger.

Le Plan Particulier de Mise en Sécurité/confinement aura lieu le 29 novembre dans la matinée.

Les nouvelles consignes de sécurité liées au plan alerte intrusion a obligé l'école à prendre de nouvelles mesures. Les parents en ont été informés par écrit, pour rappel :

- Après la fermeture de portes, les enfants ne seront plus admis dans l'école, les parents devront quitter l'établissement au plus vite.
- Une seule entrée sera désormais accessible : celle de la rue Taillade.
- Les poussettes ne pourront plus rester devant les portes de l'école et aucun gros sac dans les couloirs.

Un certain nombre de travaux en vue de sécuriser l'accès à l'école ont été demandés :

- Pose d'un groom pour que le portillon de la rue Taillade se referme automatiquement.
- Pose d'un grillage d'une hauteur de 2,50 à 3 m et d'une porte rendant l'accès à l'école complètement indépendant des autres bâtiments. Cela sécurise aussi bien l'entrée de l'école que celle des cours de récréation. Seule les enseignants et l'équipe du centre de loisirs auront la clé. Madame Vignon s'informerait auprès des services compétents pour connaître l'avancement de cette demande.
- Les parents d'élèves souhaiteraient qu'un passage piétons entre la crèche et l'ancienne entrée de l'école rue D. Dupont soit créé ainsi qu'un élargissement du trottoir. En effet, ce passage rendu étroit en raison des barrières de sécurité oblige les personnes avec des poussettes à descendre sur la chaussée. Il sera demandé également aux habitants de la maison à l'angle de la rue et du bd Gambetta de tailler ses arbustes.

En outre, après questionnement des enseignants et des parents d'élèves sur les projets immobiliers de l'école, Madame Vignon explique qu'un programmiste commence à travailler sur le projet de réimplantation de la maternelle rue des Glycines. Une partie des élèves serait scolarisée -selon leur lieu d'habitation- dans un nouveau groupe scolaire derrière l'école D. Papin dont la construction est prévue très prochainement. Ceci afin d'alléger les effectifs de Maintenon qui redeviendrait un groupe scolaire (maternelle et élémentaire).

7/ Temps périscolaire

Amélie Blaisot, responsable de l'Accueil de loisirs présente les points suivants :

- La rentrée s'est bien passée. Une réunion d'information auprès des parents a eu lieu le 22/09 dont le compte-rendu est affiché au centre de loisirs. Les parents peuvent inscrire leurs enfants à l'Accueil de Loisirs via le portail internet de la ville.
- Pour l'instant l'équipe est au complet. Les effectifs sont quasi-identiques à l'année dernière :
 - 50 le matin pour 5 animateurs

- 250 le midi pour 15 animateurs
- Une centaine le soir pour 10 animateurs
- 115 le mercredi pour 12 animateurs
- 150 le vendredi pour 13 animateurs

Restauration scolaire

Même organisation : 1^{er} service pour les PS et MS, 2^e service pour les GS.

L'école signale qu'à plusieurs reprises, les entrées (salades composées) et les desserts (tartes) sont arrivés congelés. La mairie se renseignera pour en connaître la raison : problème de stockage ou de transfert.

Accueil de loisirs du mercredi et des vacances scolaires

Amélie Blaisot rappelle qu'il n'est pas possible de venir chercher son enfant après la cantine -comme cela est possible le vendredi- sauf avec dérogation accordée par la mairie.

Pendant les vacances, ateliers puis fête d'Halloween, marché de Noël le mercredi 14/12. Après Noël, projet pour la fin de l'année avec danse, (salsa), chorale, musique...

TAP

Activités proposées : éveil musical (animateur : Stéphane), arts plastiques (Celia, Théâtre avec l'Association Théâtre du Kalam, cirque (animateur : Patrice Seyer), sport (animatrice : Delphine Lemoine).

Les enfants s'inscrivent pour 2 ou 3 activités et si leur 1^{er} choix n'est pas satisfait, ils en bénéficieront à la période suivante.

Les enfants de petite section ne participent pas encore aux activités du TAP (ils sont en activités libres encadrées). Celles-ci démarreront au 2nd trimestre.

8/ Coopérative scolaire

Le 1er don des familles représente environ 4 000 €

La vente des photos individuelles devrait rapporter à la coopérative de l'école un environ 800 €, le photographe qui réalise les prises de vue depuis plusieurs années dans l'école apporte toute satisfaction donc il n'y a pas de raisons d'en changer.

Il est rappelé que les dons sont facultatifs et le montant à l'appréciation des familles.

9/ Budget mairie

Depuis 2 ans, la ville a supprimé le budget «spectacle» et réduit considérablement la dotation en livres pour Noël.

L'équipe enseignante fait donc appel à l'association « Lire, c'est partir », reconnue par le Ministère de l'Éducation Nationale qui propose des ouvrages de qualité, à bas coût.

L'équipe enseignante regrette également que les cars non utilisés au 3e trimestre 2016 (sorties annulées en raison crues de la Seine) n'aient pas été rajoutés au quota de cette année.

10/ Point sur travaux

Réalisés : Pose de 2 robinets pour arrosage coin jardin (6 platebandes pour plantations) et nettoyage cour et sécurisation du parking (bips individuels).

En attente :

- Dans la cour de récréation, pose d'une cabane à vélos et marquage au sol (marelles, circuit vélos...) et jeux supplémentaires (chiffrage en attente)
- Réfection fenêtres toujours difficiles à ouvrir (pb d'aération) et stores 1er étage + pose de rideaux dans dortoir du rdc
- Aucun aménagement pour l'accès aux handicapés n'est prévu dans l'école. Madame Vignon précise que, compte tenu du coût, une école par quartier sera mise aux normes (ainsi que les crèches, les gymnases...). Le projet durera 9 ans.

11) Evénements 1er trimestre

- 12/09 Réunion de rentrée pour tous les parents
- 13/09 Exercice d'alerte incendie
- 19/09 Ateliers jardinage pour les GS
- 28/09 Reprise chorales du mercredi
- 07/10 Élections représentants parents d'élèves
- 10/10 Semaine du goût
- 17/10 Exercice d'alerte intrusion
- A partir du 3/11 Intervention d'une lectrice de l'Association Lire et Faire lire pour les GS 8
- 08/11 Sortie classes 9 et 10 Château de Breteuil
- 10/11 Sortie classes 4-5-6-7 dans la Forêt de Saint Leu
- 12/11 Sortie spectacle vivant classe 9 et 10
- 17/11 Photos individuelles
- 29/11 PPMS
- 7 et 8/12 Sorties cinéma classes 1-2-3-4
- 12/12 Spectacle de Noël
- 15/12 Expo de Noël (thème : Noël nature)

Le prochain conseil d'école aura lieu le lundi 27 février 2017.

La présidente du conseil d'école

La secrétaire du conseil d'école